

Déclaration de Divulgence des Risques Liés au Trading de Titres d'Admirals Europe Ltd

Valide à partir du 29.05.2024

***La référence à Admirals Europe Ltd doit toujours être interprétée comme "Admirals Europe Ltd (anciennement dénommée Admiral Markets Cyprus Ltd)"**

Admirals Europe Ltd (ci-après dénommée indifféremment "**Société**", "**nous**", "**notre**") est une entreprise d'investissement chypriote, dûment constituée en République de Chypre sous le numéro de constitution HE 310328 et est autorisée et réglementée par la Cyprus Securities and Exchange Commission (ci-après dénommée "CySEC") sous le numéro de licence 201/13. Le but de cette déclaration de divulgation des risques liés au trading de titres est de fournir aux clients de la Société (ci-après désignés de manière interchangeable "**vous**", "**votre**", "**le vôtre**", "**vous-même**", "**Client**") avec un aperçu des risques de base (c'est-à-dire à titre indicatif et non exhaustif) du trading de titres.

1. Risque de marché

Le risque de marché est un risque de perte de valeur des investissements en raison de développements économiques ou d'autres événements qui affectent l'ensemble du marché. En raison du risque de marché, le Client peut subir des pertes à cause du mouvement global défavorable des prix sur le marché des valeurs mobilières ou dans un certain segment de celui-ci. Une évolution défavorable des prix peut être causée, par exemple, par de mauvais indicateurs économiques de l'état ou de la branche concernée de l'économie, un environnement économique instable ou un marché des valeurs mobilières instable.

2. Risque de volatilité

Le risque de volatilité est le risque de variation de la valeur d'un produit financier. Une volatilité élevée signifie généralement que la valeur d'un titre peut subir des hausses et/ou des baisses dramatiques pendant une courte période. On peut s'attendre à une telle volatilité plus élevée dans les titres illiquides ou moins fréquemment tradés que dans les titres liquides ou plus fréquemment tradés. En raison de la volatilité, un ordre passé par un Client peut ne pas être exécuté ou peut être partiellement exécuté en raison de changements rapides des prix du marché. En outre, la volatilité peut entraîner une incertitude sur les prix de tout ordre de marché passé par un Client, car le prix auquel l'ordre est exécuté peut être substantiellement différent du dernier prix de marché disponible, ou peut changer de manière significative par la suite, entraînant des pertes réelles ou notionnelles.

3. Risque de liquidité

La liquidité fait référence à la capacité des participants au marché d'acheter et / ou de vendre des titres rapidement à un prix compétitif et avec une différence de prix minimale. En général, on suppose que plus le nombre d'ordres disponibles sur le marché est élevé, plus la liquidité est grande. La liquidité est importante en raison du fait qu'avec une plus grande liquidité, il sera plus facile pour un Client d'acheter et / ou de vendre des titres rapidement et avec une différence de prix minimale et, par conséquent, il est plus probable que le Client paiera ou recevra un prix compétitif pour leurs transactions exécutées. En général, on peut s'attendre à une liquidité plus faible dans les instruments peu tradés par rapport aux instruments liquides ou plus fréquemment tradés. Dans certaines conditions de marché (par exemple, dans le cas où il n'y a pas d'ordres en cours du côté achat ou du côté vente ou si le trading d'un titre est interrompue pour une raison quelconque), cela peut être

difficile ou impossible pour le Client pour liquider une position sur le marché à un prix raisonnable.

4. Risque de trading spéculatif

Les transactions spéculatives visent à tirer profit des fluctuations de la valeur marchande des titres, plutôt que de la valeur fondamentale d'un titre et / ou des attributs sous-jacents incorporés dans un titre. Le trading spéculatif entraîne un degré incertain de gain ou de perte. Presque toutes les activités d'investissement comportent des risques spéculatifs dans une certaine mesure, car un investisseur ne sait pas si un investissement s'avérera rentable ou non.

5. Risque lié aux fluctuations de prix en raison d'annonces corporatives

Les annonces corporatives ou toute autre information importante peuvent avoir une incidence sur le prix des titres. Ces annonces, combinées à une liquidité relativement plus faible d'un titre, peuvent entraîner une forte volatilité des prix.

6. Risque systémique

Un risque systémique est la perspective qu'un Client subisse une perte en raison de dysfonctionnements techniques dans les systèmes des dépositaires, bourses et d'autres règlements d'opérations sur titres. De tels dysfonctionnements techniques peuvent entraîner le retard de l'exécution, le rejet des transactions, le retard des règlements post-transaction, de faux transferts et d'autres événements. Les interruptions et / ou dysfonctionnements du trading dus, par exemple, à la lenteur ou à l'indisponibilité temporaire d'une connexion Internet, peuvent entraîner des pertes pour le Client. En outre, les transactions à volume élevé peuvent entraîner des retards dans l'exécution des ordres, car, pendant les périodes de volatilité, le fait que les acteurs du marché puissent modifier continuellement leur quantité d'ordres ou passer de nouveaux / plusieurs ordres peut être une raison de retards dans l'exécution ou le rejet d'ordres.

7. Risque réglementaire / juridique

Les politiques, règles, réglementations, lois et procédures gouvernementales régissant les opérations en bourse sont mises à jour de temps à autre. De telles mesures réglementaires et changements dans l'écosystème juridique / réglementaire, y compris, mais sans s'y limiter, les changements d'impôts / prélèvements, peuvent modifier le profit potentiel d'un investissement en valeurs mobilières. En outre, certaines politiques gouvernementales peuvent être davantage axées sur certains secteurs que sur d'autres, affectant ainsi le profil de risque et de rendement d'un investissement.

8. Risque politique

Le risque politique est un risque que, dans l'État où les titres ont été enregistrés ou où l'émetteur des titres, dans lesquels le Client a investi, est situé ou enregistré, se produisent des événements qui affectent la stabilité politique ou économique ou le développement ultérieur de l'État ou région, et en conséquence, il peut y avoir une menace que le Client, en tout ou en partie, perde ses investissements dans l'État ou la région, ou subisse des pertes considérables sur les investissements réalisés. Les risques politiques comprennent, par exemple, des changements radicaux dans l'environnement économique et législatif (par exemple, les processus de nationalisation), les situations de crise de politique sociale et interne (par exemple, des troubles civils), etc.

9. Risque du système de règlement

Le risque lié au système de règlement est la possibilité que (principalement) des défaillances techniques dans les systèmes et les comptes ou les canaux de communication des registres de titres, des bourses, des chambres de compensation et d'autres institutions ou d'autres problèmes puissent entraîner l'annulation des transactions, le retard des règlements post-transaction, les faux transferts et d'autres événements pouvant entraîner des pertes pour le Client.

10. Risque de change

Le profit ou la perte des transactions sur les contrats libellés en devises (qu'ils soient tradés dans la propre juridiction du Client ou dans une autre juridiction) sera affecté par les fluctuations des taux de change lorsqu'il est nécessaire de convertir la devise du contrat en une autre devise.

11. Risque d'information

Le risque d'information est le risque que le Client ne prenne pas de décisions motivées ou ne prenne pas de mauvaises décisions d'investissement en raison de la réception d'informations incomplètes et / ou inexactes et / ou inadéquates sur les titres, ou d'un obstacle / difficulté à recevoir des informations complètes, exactes et adéquates pour de telles titres. Cela peut être dû à son tour à des sources peu fiables, à une mauvaise interprétation d'informations à l'origine exactes ou à des erreurs de communication.

Conclusion :

Le trading de titres ne convient pas à tous les investisseurs et comporte des risques pouvant entraîner la perte de votre capital investi. Vous devez demander conseil à un conseiller financier indépendant et dûment agréé et vous assurer que vous avez l'appétit pour le risque, l'expérience et les connaissances pertinentes avant de décider de trader. Les performances passées ne sont ni un indicateur fiable ni une garantie des résultats et / ou rendements futurs.

Cette Déclaration de Divulgence des Risques Liés au Trading de Titres est disponible en anglais et dans d'autres langues. En cas de divergence entre la version anglaise et les versions dans d'autres langues, la version anglaise prévaudra.